

Municipalité de Waltham

Cette séance publique du Conseil est enregistrée.

Procès-verbal d'une réunion ordinaire tenue à l'endroit et à l'heure habituels le 1er avril 2025 en présence des conseillers suivants # 1 Mme Brenda Landry, # 2 M. Leonard Godin, # 3 Mme Ramona Marion, # 4 M. Brendan Adam, # 5 M. Elwood Allard et # 6 M. Tyler Rochon

Absente : Madame la Mairesse Odette Godin

Mme Annik Plante, directrice générale, est également présente.

Déclaration du maire (décorum)

01-01-04-25 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposé par le conseiller Landry et appuyé par le conseiller Adam doit adopter l'ordre du jour tel que présenté.

Adopté

02-01-04-25 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU MOIS DERNIER

Proposé par la conseillère Marion et appuyé par le conseiller Rochon, d'accepter le procès-verbal du mois dernier tel que déposé.

Adopté

VISITEURS : 3 visiteurs sont présents et une période de questions est organisée.

- Un résident s'est inquiété de la vitesse excessive des véhicules à proximité du panneau « Cédez le passage » près du terrain de baseball. Le maire suppléant Godin a indiqué que cette affaire relevait de la compétence de la police et non de la municipalité. Il a toutefois demandé au directeur général de porter la question à l'attention de notre parrain désigné de la police.
- Une résidente a exprimé ses inquiétudes concernant une arnaque téléphonique dont elle a été témoin et a exprimé son vif désir de contribuer à la sensibilisation de la communauté. Elle a également offert son soutien et ses idées sur les moyens par lesquels la municipalité pourrait mieux informer et protéger les résidents contre des activités frauduleuses similaires. Le conseil a salué son initiative et l'a remerciée de sa volonté de collaborer à la sensibilisation du public.

RAPPORT DES COMITÉS

- Arène : Aucune nouvelle mise à jour n'a été signalée.
- Site de transfert : Le maire suppléant Godin a fait le point sur une préoccupation soulevée par la conseillère Marion lors de la dernière réunion concernant le toit des conteneurs. On a constaté que la structure semblait pencher et qu'une des poutres en bois 1 était fissurée. Timmy a depuis inspecté la situation et procédera à quelques réparations mineures pour s'assurer que la structure est bien renforcée et sécuritaire.
- Comité des routes : Aucun problème majeur à signaler ;

Rapport du maire :

Il est à noter qu'aucun rapport n'a été présenté lors de la réunion, la mairesse Godin étant absent.

03-0 1-04-25 RÉOLUTION NOMMANT UN MAIRE ADJOINT

ALORS QUE la municipalité de Waltham exige la nomination d'un maire adjoint pour remplir les fonctions du maire en son absence ;

ATTENDU QU’il a été jugé nécessaire de procéder à cette nomination au cours de la présente réunion en raison de circonstances imprévues;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Rochon et appuyé par le conseiller Adam

QUE M. Leonard Godin, conseiller de la municipalité de Waltham, est par la présente nommé maire adjoint à compter d'aujourd'hui, dans le seul but de présider cette réunion.

Adopté

04-01-04-25 AUTORISER LE LOTISSEMENT

Proposé par le conseiller Rochon et appuyé par la conseillère Marion que la municipalité de Waltham accepte le plan de lotissement préparé par Michel Fortin- Arpenteur - Géomètre sous son procès-verbal 36995.

Adopté

05-01-04-25 RAMASSAGE PORTE-À-PORTE

Il est proposé par le conseiller Adam, appuyé par le conseiller Allard, que la Municipalité de Waltham approuve la proposition de la MRC Pontiac d'aller de l'avant avec le nouveau Programme de récupération (anciennement Recyclage) sous Éco Entreprises Québec (ÉEQ).

De plus, la Municipalité s'engage à procéder auprès de la MRC de Pontiac pour passer une commande de bacs de recyclage bleus pour les zones de collecte porte-à-porte déjà desservies par le programme actuel de collecte en bordure de rue.

Adopté

06-01-04-25 JOURNÉE INTERNATIONALE CONTRE L'HOMOPHOBIE ET LA TRANSPHOBIE

CONSIDÉRANT QUE la Charte des droits et libertés de la personne du Québec reconnaît qu’aucune discrimination ne peut être exercée en raison de l’orientation sexuelle, de l’identité de genre ou de l’expression de genre;

CONSIDÉRANT QUE le Québec est une société ouverte à tous les individus, y compris les personnes lesbiennes, gaies, bisexuelles et transgenres (LGBTQ+) et toutes les autres personnes qui s’identifient à la 2 diversité sexuelle et à la pluralité des identités et expressions de genre;

CONSIDÉRANT QUE malgré les efforts récents visant à améliorer l’inclusion des personnes LGBTQ+, l’homophobie et la transphobie sont toujours présentes dans la société;

CONSIDÉRANT QUE le 17 mai est la Journée internationale contre l’homophobie et la transphobie, célébrée dans de nombreux pays et issue d’une initiative québécoise menée par la Fondation Émergence en 2003 ;

CONSIDÉRANT QU’il convient de soutenir les efforts de la Fondation Émergence dans l’organisation de cette journée ;

IL EST PROPOSÉ PAR LE conseiller municipal Rochon et appuyée par le conseiller Adam,
ET RÉSOLU à l’unanimité,

QUE la municipalité proclame le 17 mai JOURNÉE INTERNATIONALE CONTRE L’HOMOPHOBIE ET LA TRANSPHOBIE et reconnaisse et souligne cette journée en conséquence.

Adopté

07-01-04-25 ADOPTION DU RAPPORT ANNUEL 2024 – PLAN DE COUVERTURE DE SÉCURITÉ INCENDIE RÉVISÉ

CONSIDÉRANT QUE l’article 35 de la Loi sur la sécurité incendie exige qu’un rapport d’activités pour l’exercice financier précédent soit préparé, adopté par résolution et soumis au ministre annuellement;

CONSIDÉRANT QUE la MRC est responsable de recueillir ces informations afin de produire un rapport d’activités régional;

Elle est proposée par la conseillère municipale Marion et appuyée par le conseiller Adam,
ET RÉSOLU à l’unanimité,

À ADOPTER le rapport annuel du plan révisé de couverture des risques de sécurité incendie pour l’année 2024,

ET DE TRANSMETTRE ce rapport à la MRC de Pontiac.

ADOPTÉ

08-01-04-25 RENOUVELEZ NOTRE COMMANDE DE MAGNÉSIUM AVEC MULTIROUTE

Il est proposé par le conseiller Rochon et appuyé par le conseiller Adam que la municipalité renouvelle notre commande de magnésium de 7500 litres pour 2025 auprès de Multi Route.

ADOPTÉ

3

09-01-04-25 DEMANDE DE REMBOURSEMENT DU NUMÉRO CIVIQUE

CONSIDÉRANT QUE des frais de 150,00 \$ ont été facturés en 2022 pour l’émission d’un numéro civique, conformément à la politique en vigueur à ce moment-là;

ALORS QUE la municipalité de Waltham a révisé sa politique en 2024 et ne facture plus les numéros civiques ;

ALORS QU’ une demande de remboursement des frais de numéro civique 2022 a été déposée par *Mme Monique Delorme Chevalier* ;

CONSIDÉRANT QUE le Conseil estime que les frais ont été appliqués en vertu de la politique en vigueur au moment de leur émission;

PAR CONSÉQUENT, IL EST RÉSOLU

QUE la municipalité de Waltham refuse la demande de remboursement des frais de numéro civique de 150,00 \$ émis en 2022 ;

ET QUE le résident soit informé que les frais étaient conformes à la politique en vigueur à ce moment-là

ADOPTÉ

10-01-04-25 DEMANDE DE REMBOURSEMENT DES FRAIS D'INTÉRÊT pour le numéro de dossier 7699 86 1096

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a reçu une demande d'un résident demandant le remboursement de frais d'intérêt d'un montant de 12,08 \$ liés à la facturation des taxes de 2024;

CONSIDÉRANT QUE suite à une révision du dossier auprès de la MRC de Pontiac et par le biais du système de taxation municipale, il a été confirmé que les mises à jour du dossier foncier ont été complétées en 2022;

CONSIDÉRANT QUE la facture de taxes émise reflète fidèlement l'état du compte et que l'évaluation foncière est correcte depuis août 2022, comme le prouve un certificat et un avis de modification au rôle d'évaluation;

CONSIDÉRANT QU'une erreur administrative a été relevée dans la désignation de la propriété sur le compte de taxes initial; toutefois, cela n'a eu aucune incidence sur l'évaluation de la propriété ni sur le montant des taxes calculé;

CONSIDÉRANT QUE le résident paie les taxes foncières depuis 2022 sur la base de la même évaluation et des mêmes détails de compte ;

CONSIDÉRANT QUE le résident a choisi de retarder le paiement du compte en attendant des éclaircissements;

PAR CONSÉQUENT, IL EST RÉSOLU

QUE le Conseil décline respectueusement la demande de remboursement des 12,08 \$ en frais d'intérêt, car le solde dû était exact.

4

ADOPTÉ

Avant de conclure la réunion, le directeur général a partagé les communications suivantes avec les membres du conseil :

- **Mutation :** La propriété, auparavant détenue par Edythe Perry, a été vendue à Alexander Bradshaw et Brooklyn Vanderklooster . Un droit de mutation de 5 961 \$ a été versé aux nouveaux propriétaires.
- **Rapport d'incendie :** Le 10 mars 2025, le service d'incendie de Waltham a reçu une demande d'entraide du service d'incendie de Pontiac Ouest concernant un incident survenu à l'école Notre-

Dame-du-Sacré- Cœur (école française). À leur arrivée, la situation était déjà sous contrôle. Comme Pontiac Ouest gérait les lieux, un ordre de retrait a été émis.
Cause : La fumée d'une fournaise au mazout défectueuse a déclenché l'alarme pendant des travaux d'entretien.

11-01-04-25 PAIEMENT DES FACTURES

Proposé par le conseiller Landry et appuyé par le conseiller Rochon de payer les factures du mois au montant de 38 452,73 \$.

Adopté

Certificat de disponibilité

Moi, Annik Plante, directrice générale de la municipalité de Waltham, certifie qu'il y a des fonds disponibles pour les dépenses approuvées ci-dessus.
Donné à Waltham, le 1^{er} avril 2025.

Annik Plante
Directeur général/ Secrétaire trésorier

12-01-04-25 LEVÉE DE LA SÉANCE

Proposé par le conseiller Allard et appuyé par le conseiller Rochon de lever la séance à 19 h 42

Adopté

Maire adjoint M. Leonard Godin

Directrice générale/Secrétaire Trésorière Mme Annik Plante
